

presque toute la documentation nécessaire. Nous nous rendons, par exemple, à une ferme expérimentale, un bureau d'assurance-chômage, ou à un bureau de poste, de douane, ou de l'impôt. Nos hommes partent d'Ottawa ou d'autres adresses à l'extérieur.

L'une des raisons pour lesquelles nous avons des fonctionnaires en Colombie-Britannique et un à Winnipeg, c'est afin d'éviter les pertes de temps et les frais de déplacement de nos hommes. Nous évitons, autant que possible, de nous fier à des rapports envoyés au bureau de vérification. Nous tâchons plutôt d'examiner les comptes dans les bureaux du ministère intéressé.

M. McMILLAN: Faites-vous un examen quelconque du matériel?

M. SELLAR: Oui, nous en examinons, mais pas autant que je voudrais. Nous espérons développer cette méthode.

M. HALES: Est-ce que l'on fait un inventaire réel du matériel une fois l'an? Ainsi, par exemple, le bureau de poste de ma circonscription fait-il un inventaire de son matériel tous les ans?

M. SELLAR: Il faudrait que je me renseigne avant de répondre oui ou non. Lorsqu'il y a une caisse automatiquement renouvelable établie en vertu de l'article portant sur les approvisionnements publics de la Loi sur l'administration financière, un inventaire doit être tenu. Dans le cas du matériel dont vous parlez, je n'en suis pas aussi certain parce que, dans les bureaux de poste, une très grande partie de l'outillage appartient au ministère des Travaux publics et le reste à celui des Postes. Il faudrait que je m'informe auprès des deux ministères avant de pouvoir vous renseigner.

M. HALES: Convenez-vous que ce serait un excellent principe de faire un inventaire chaque année?

M. SELLAR: Voulez-vous dire un inventaire des biens publics?

M. HALES: Oui.

M. SELLAR: Non, je ne partage pas votre avis là-dessus, parce qu'il y a un tas de matériel sur place dont la valeur ne justifie pas la peine de prendre un inventaire. Je suppose que vous songez au matériel qui peut être volé, ou apporté à la maison, ou quelque chose comme ça. Mais je ne crois pas que lorsqu'il s'agit de matériel dont personne d'autre ne voudrait, nous devrions nous rendre à grands frais dans des endroits isolés. Laissez-moi m'assurer d'abord au sujet des bureaux de poste.

M. HALES: Il me semble qu'il conviendrait très bien pour le gouvernement de suivre l'exemple des industries privées, qui font un inventaire annuel.

M. SELLAR: Oui, mais il est important pour l'homme d'affaires de connaître la valeur de ses avoirs pour établir son bilan. Par contre, nous ne tenons pas compte des biens publics dans notre état de l'actif et du passif. Voilà la différence.

M. HALES: N'est-il pas plus important pour nous que pour une maison d'affaires de savoir ce que nous possédons parce que les biens publics sont la propriété de tout le monde et la propriété de personne. Il me semble donc qu'un inventaire annuel serait très utile.

M. SELLAR: Laissez-moi vérifier parce que je ne peux pas vous donner une réponse. Je ne suis pas sûr des faits.

M. DRYSDALE: Pour faire suite à cette question de vérification de l'inventaire, j'aimerais savoir comment vos vérificateurs procèdent. Vont-ils dans un ministère pour y faire sur place un examen imprévu de l'inventaire?

M. SELLAR: Oui, monsieur.

M. DRYSDALE: Un véritable comptage des articles en stock?

M. SELLAR: Oui, monsieur.